ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES PINTADES, ÉLEVÉES EN BÂTIMENT

EBENE®

› Pour qui ?

L'éleveur, le technicien ou le vétérinaire en élevage de pintades.

› Quelles espèces animales ?

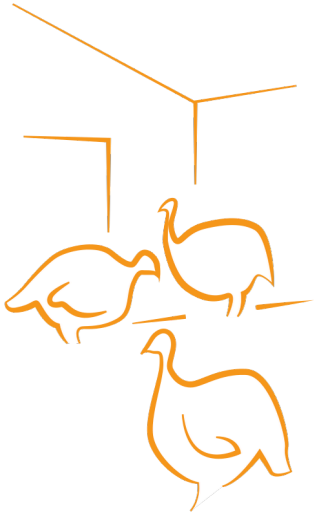
Pintades.

› Quel mode d'élevage ?

En bâtiment, sans accès à l'extérieur.

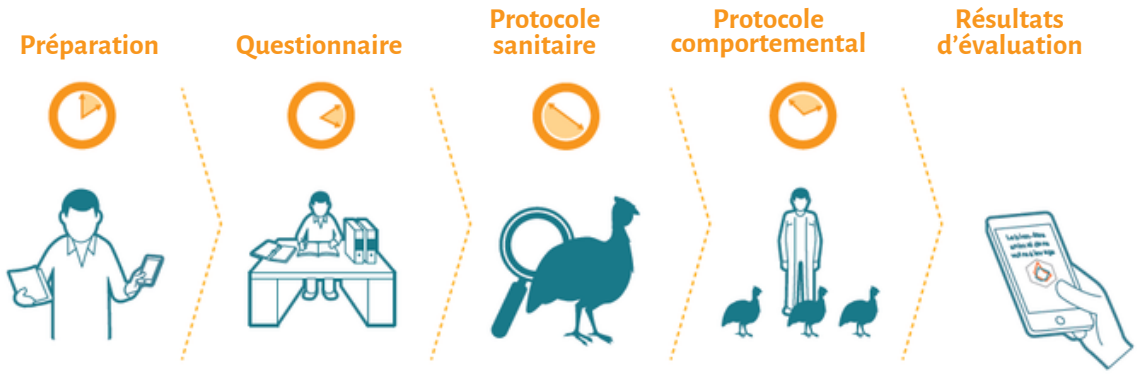
› Quand réaliser cette évaluation ?

En fin de lot, la semaine précédant l'abattage.



Trois protocoles en un

Les indicateurs (mesures réalisées sur l'élevage) sont recueillis à trois étapes : le questionnaire, le protocole comportemental et le protocole sanitaire. Un temps de préparation est nécessaire, pour regrouper les différents documents et se remémorer les protocoles d'observation.



Mise en œuvre du protocole pour les pintades élevées en bâtiment.

L'échantillonnage

L'échantillon doit permettre de représenter l'ensemble des animaux, sans pour autant tous les observer, le temps nécessaire à l'évaluation devient alors raisonnable.
De nombreuses études scientifiques ont permis de valider les méthodes et la taille des échantillons, afin d'obtenir un résultat le plus proche possible de la réalité, tout en réduisant la durée de l'évaluation. Il s'agit d'une étape cruciale qui doit être suivie avec rigueur et minutie.

Orienter les résultats malgré soi

Des biais d'échantillonnage sont présents lorsque les résultats sont modifiés de manière non aléatoire.

La psychologie humaine est souvent en cause car, consciemment ou inconsciemment, on souhaite orienter les résultats. Par exemple, il est important de ne pas « rechercher » les animaux blessés ou au contraire ceux qui s'approchent de l'humain. Soyez vigilants !

Les conditions météorologiques, la luminosité ou le moment de la journée peuvent également impacter le comportement des animaux : noter tous ces éléments en commentaires.

10 min.



1. Mesures à partir d'un questionnaire

Le questionnaire regroupe tous les indicateurs de moyens, qui sont liés à l'environnement de l'animal. Il s'agit de :

› **La disponibilité aux mangeoires** (linéaire de mangeoires disponible par animal)

› **La disponibilité aux abreuvoirs** (linéaire d'abreuvoirs disponible par animal)

› **La disponibilité des perchoirs** (linéaire ou surface disponible par animal)

› **La surface disponible autour de l'animal**

› **La mortalité** (% de mortalité cumulée)

› **Méthode de mise à mort** (dislocation cervicale manuelle, dislocation cervicale mécanique (pince), dispositif tige perforante, Autre)

› **Pratiques de l'éleveur** (pour prévenir l'entrée dans le bâtiment, allumer la radio, frapper à la porte)

› **L'enrichissement de milieu** (présence ou non d'enrichissement comme la musique)

› **Autres interventions** (épointage, dégriffage, ...)



Indicateurs de moyens, indicateurs de résultats

Dans les protocoles d'évaluation du bien-être animal, les indicateurs de résultats sont privilégiés par rapport aux indicateurs de moyens car ils mesurent l'état de bien-être de façon plus directe. Ils peuvent être observés sur l'animal directement (comportement de toilettage par exemple) ou indirectement, par le suivi de la mortalité ou la densité.

30 min.

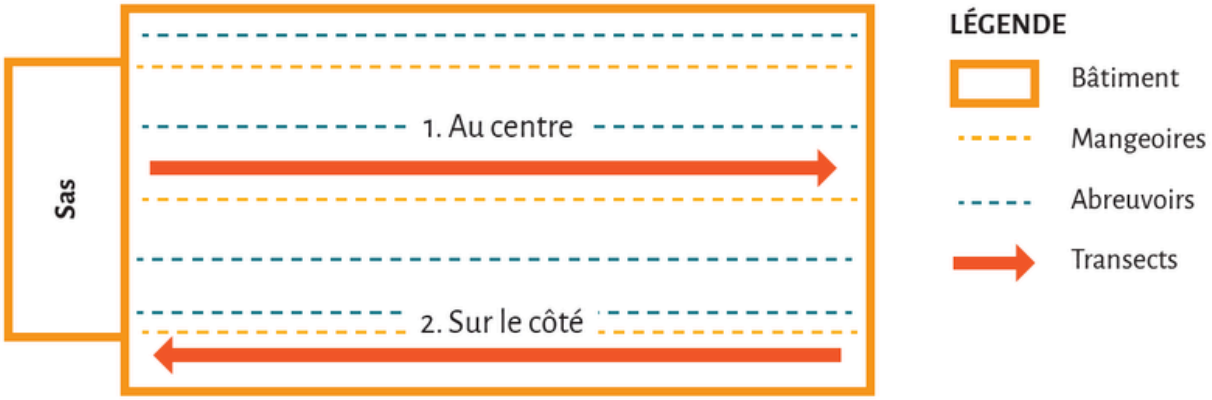
2. Mesures des informations sanitaires

Les informations sanitaires sont complémentaires aux observations comportementales des animaux, afin d'obtenir une évaluation la plus complète possible du bien-être des volailles.



Comment échantillonner ?

L'observateur doit réaliser un aller-retour dans le bâtiment en respectant une largeur maximale de 2.5m (matérialisée par les murs-pipettes-mangeoires) comme schématisé ci-dessous. Sa marche doit être calme et à un rythme constant.



Noter chaque fois qu'un animal présente l'un des indicateurs suivants :

› **Immobile**

(qui ne bouge pas, même lorsque l'observateur s'approche)

N'hésitez pas à solliciter légèrement un animal qui vous paraît immobile pour vous assurer de son statut.

› **Boiteux**

(s'éloigne de l'observateur, mais s'arrête pour se reposer après 2 ou 3 pas présentant un ou deux membres raidis, non fonctionnels ou désaxés)

› **Petit**

(environ la moitié de la taille moyenne du lot)

Attention de ne pas surestimer les animaux « petits » : ceux-ci doivent être de moitié plus petit que la moyenne des autres.

› **Mort**

(animal trouvé mort dans le bâtiment lors de l'évaluation)

› **Autre anomalie**

(animal déplumé, etc.)

NB : en pintades, contrairement aux autres volailles de chair, nous n'observons pas les animaux sales et les lésions car la couleur du plumage ne le permet pas de façon précise.

Après avoir observé les animaux le long d'un transect, évaluer :

› **La qualité de la litière** (soit sèche et friable, soit friable mais légèrement humide, soit friable mais croûtée à certains endroits, soit totalement croûtée ou humide)

Quelques précautions

Soyez vigilant à bien respecter la largeur préconisée des transects. Veiller à conserver une marche calme lors de l'évaluation (qui permet une meilleure observation et veille au calme des animaux). Se déplacer dans le bâtiment de la même façon que l'éleveur.

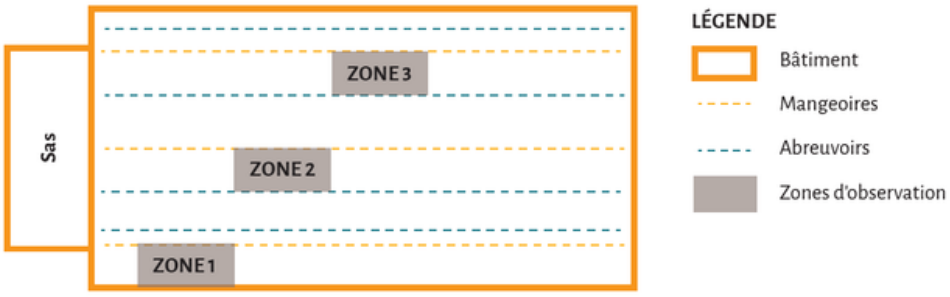


3. Mesures des comportements de l'animal

Afin d'évaluer le bien-être des volailles, l'observation directe de l'animal est primordiale : c'est la raison pour laquelle les mesures de comportements de l'animal sont si importantes.
En se formant à l'observation des comportements selon un protocole scientifique spécifique, la validité des résultats est assurée.

Comment échantillonner ?

L'observateur est immobile et observe successivement les 3 zones prédéfinies d'environ 4 m² qui comprennent approximativement 50 pintades.
Si des enrichissements visant à encourager l'exploration sont disponibles, observer au maximum une zone qui en comporte.



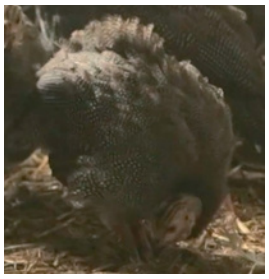
Pour démarrer l'évaluation, se placer à l'entrée du bâtiment ou dans le sas d'entrée si une fenêtre est présente, et observer :

› **La répartition des animaux** (celle-ci est soit 1. Homogène, c'est à dire comportant au maximum trois petites zones sans animaux, soit 2. Moyennement homogène avec quelques espaces vides, mais de petites tailles, soit 3. Hétérogène, avec une ou plusieurs zones larges sans animaux),

Puis noter le pourcentage d'animaux qui :

› **Sont au repos** (sans activité de déplacement, ni toilettage, ni exploration, mais peut haleter),
› **Halètent** (respire rapidement avec le bec ouvert sans activité de déplacement, ni toilettage, ni exploration, mais peut haleter).

Ensuite noter pendant 5 min les animaux exprimant les comportements suivants :



› **Exploration de l'environnement**
(pique la litière ou un autre élément – sauf l'aliment – et/ ou gratte la litière avec ses griffes)



› **Étirement des pattes / ailes ou battement d'ailes**
(déploie une seule ou ses 2 aile(s) calmement et sur place - sans activité locomotrice - ou qui étend une de ses pattes, bat des ailes)



› **Toilettage**
(nettoie ses plumes avec son bec)

› **Interagit avec ses congénères**
(toilettage mutuel, picage non agressif, duel)
Soyez vigilants en distinguant un picage agressif d'une interaction sociale.

› **Bain de poussière**
(allongé sur le sol, l'animal remue la litière avec ses ailes et ses griffes pour enduire ses plumes de poussière)

› **Agresse ses congénères**
(picage agressif à l'encontre d'un ou de plusieurs congénère(s), dirigé notamment vers la tête et le cou)
Attention, les duels entre animaux ne sont pas synonymes d'agressivité.

A la fin de l'évaluation, qualifier :

› **La réaction des animaux à la présence de l'Homme :** à plus ou moins 1 m de l'évaluateur et avec ou sans contact avec l'évaluateur.
› **La présence de mouvements de foule / panique des animaux lors de l'évaluation**

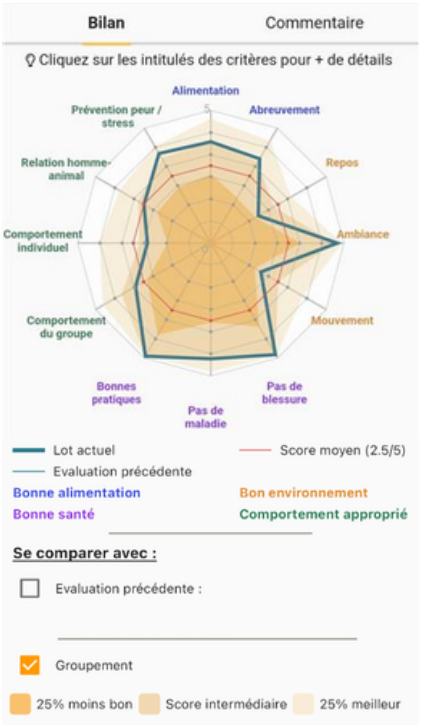
Quelques précautions

Avant de débuter les observations, n'hésitez pas à choisir une zone plus grande si trop peu d'animaux sont visibles, l'objectif étant de pouvoir bien observer tous les animaux qui se trouvent dans votre champ de vision. De même, veiller à ce que la luminosité soit suffisante lors de l'évaluation. En cas d'événement soudain impactant le comportement des animaux (coup de tonnerre, avion.....), stopper les observations et les reprendre après un certain laps de temps, afin de laisser les animaux revenir à une activité normale.

Les résultats de l'évaluation



Les résultats sont disponibles immédiatement après l'évaluation grâce à l'application EBENE®.
Ils sont présentés sous forme graphique et permettent de visualiser les points forts et les points à améliorer.
L'évaluateur peut également consulter le détail de chaque indicateur mesuré.



Et maintenant ?

Cet outil permet d'accompagner l'amélioration continue du bien-être des animaux.
Les résultats permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.
En fonction des résultats, il est possible :

› d'échanger avec le technicien ou le vétérinaire,
› de mettre en place des mesures correctives adaptées.

Une nouvelle évaluation permet ensuite de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'application sur smartphone :

L'application EBENE® permet de faciliter l'évaluation du bien-être animal.
Elle permet :

› la collecte des données,
› leur analyse automatique,
› l'affichage des résultats,
› la mise à disposition d'explication pour comprendre les résultats.

Représentation des résultats de l'évaluation du bien-être animal par la méthode EBENE®, avec l'application smartphone. Chaque couleur représente le résultat du groupement pour chaque tiertile d'éleveurs (en marron le plus faible et en clair le meilleur). Les meilleures notes sont représentées en bordure du cercle, le centre représente les notes les plus basses.

Des mini-tutoriels et des formations sont disponibles afin d'accompagner les utilisateurs.

Pour en savoir plus sur la démarche

La méthode EBENE® est un outil d'amélioration du bien-être animal dans les filières avicoles.

Pour plus d'informations : https://www.itavi.asso.fr

Personnes référentes :
Laura Warin / Joanna Litt

Merci pour les soutiens de :

FranceAgriMer – Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
CIDEF
CL!PP – Interprofession du Lapin
La Pintade – L'Europe du goût
CIPC
Liberté • Égalité • Fraternité – République Française
Ministère de l'Agroalimentaire et de la Forêt
cicar
CNPO
CIFOG
SNA
Synalaf



Notes personnelles



Ne pas jeter sur la voie publique - Photos : www.oiseaux.net / Françoise Foucher / AVIPOLE / GRIF / Parc zoologique Lisieux